

# Normandie. Protocole sanitaire dans les lycées : bras de fer entre la Région et l'État

*Tendance Ouest*

2 minutes

---

Alors que le jeudi 2 septembre, date de rentrée scolaire, approche, dans les lycées publics de Normandie, tout n'est pas encore finalisé sur la question de la Covid-19.

L'État voudrait que les Régions financent le transport des lycéens vers des centres de vaccinations. *"Ce n'est pas de notre compétence, c'est à l'État de payer"*, rétorque Bertrand Deniaud, élu en charge des lycées. *"Il serait peut-être envisageable de venir vacciner dans les lycées, ce qui pourrait être plus simple"*, ajoute-t-il. Quant aux détecteurs de la qualité de l'air, l'État encourage les Régions à financer l'installation d'un appareil dans chacune des salles de classe. *"Il y a 145 lycées en Normandie, chacun avec un très grand nombre de salles de cours, et chaque installation d'un tel appareil coûterait 300 euros"*, s'alarme l'élu normand. Dans les deux cas, ce n'est donc pas la pandémie, mais c'est le budget que cela représente qui fait tousser Bertrand Deniaud. Le préfet de Région Normandie, le directeur de l'ARS et le rectorat doivent s'exprimer mercredi 1<sup>er</sup> septembre à Ifs, près de Caen (Calvados).

- Ecoutez ici Bertrand Deniaud: